

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et chers Collègues,  
je déclare ouverte la SIXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE SAINT-DENIS.

\*

\*

\*

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE GRACE AUX  
DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vais vous faire  
passer le registre des délégations que vous m'avez données,  
en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées  
à ce jour :

ARRETE N° 415, en date du 17 septembre 1980, relatif à la  
passation d'un marché négocié avec l'Entreprise BLARD Hugues,  
pour l'exécution des travaux de réfection du Chemin Moufia  
Les Hauts. Montant de la dépense : 131 365 F (CENT TRENTE ET  
UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE CINQ FRANCS).

ARRETE N° 417, en date du 18 septembre 1980, relatif à la  
passation d'un marché d'études avec la SOGREAH en vue  
d'engager des études pour améliorer le fonctionnement du  
Canal des Patates à Durand. Montant de la dépense :  
249 400 F (DEUX CENT QUARANTE NEUF MILLE QUATRE CENTS FRANCS).

ARRETE N° 418, en date du 23 septembre 1980, relatif à  
l'indemnisation de Monsieur et Madame CHAMAND Claude,  
propriétaires d'une maison en bois sous tôle sur un terrain  
communal à la Montagne. Montant de la dépense : 5 000 F  
(CINQ MILLE FRANCS).

ARRETE N° 423, en date du 26 septembre 1980, relatif à la  
résiliation du contrat passé avec Madame CAZANOVE Annette  
pour la location d'un immeuble communal sis à Sainte-Clotilde  
route Nationale, à compter du 1er septembre 1980.

ARRETE N° 424, en date du 26 septembre 1980, relatif à la  
résiliation du contrat passé avec M. BICHON Robert pour  
l'exploitation du bar de la piscine du Butor, à compter  
du 1er janvier 1980.

ARRETE N° 436, en date du 2 octobre 1980, relatif à la  
résiliation du contrat passé avec Monsieur HERVE Patrick  
pour la location d'un immeuble communal sis à Sainte Clotilde  
Chemin Lory les Hauts, à compter du 1er septembre 1980.

ARRETE N° 437, en date du 2 octobre 1980, relatif à la  
passation d'une convention d'occupation privative du domaine  
public avec M. IVOULA Yves concernant le terrain communal  
situé rue Philibert, cadastré section AR n° 94. Montant  
de la redevance d'occupation : 500 F/Mois (CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N° 438, en date du 3 octobre 1980, relatif à la cession d'une machine de reprographie au Conseil d'Architectur et d'Environnement. Montant : 10 000 F (DIX MILLE FRANCS).

ARRETE N° 444, en date du 13 octobre 1980, relatif à la résiliation du contrat passé avec M. VALENTIN pour la location d'un immeuble communal sis à Saint-Denis, Boulevard Doret, à compter du 31 mai 1979.

ARRETE N° 445, en date du 13 octobre 1980, relatif à la résiliation du contrat passé avec Monsieur TRAJEAN Léoné pour la location d'un immeuble communal situé Chemin Finette à Sainte Clotilde, à compter du 30 juin 1979.

ARRETE N° 446, en date du 13 octobre 1980, relatif à la résiliation du contrat passé avec M. VALLY Alexis, pour la location d'un immeuble communal sis 27 ruelle Samat, à compter du 30 septembre 1979.

ARRETE N° 447, en date du 16 octobre 1980, relatif au paiement d'honoraires à Monsieur Abel JACQUEMOT, expert désigné par le Tribunal Administratif sur requête d'expertise présentée par la Commune de Saint-Denis. Montant des honoraires : 3 500 F (TROIS MILLE CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N° 448, en date du 16 octobre 1980, concernant l'exploitation d'une buvette au Jardin de l'Etat par Madame POTA Marie. Montant de la redevance pour la période du 26 septembre au 5 octobre 1980 : 2500 F (DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N° 449, en date du 16 octobre 1980, relatif à la location d'une villa appartenant aux conjoints HUBERT située 2 rue Pasteur. Montant du loyer : 600 F/Mois à verser au compte de Maître Atectam (SIX CENTS FRANCS).

ARRETE N° 450, en date du 16 octobre 1980, relatif à la passation d'un marché pour la réalisation des clôtures des parcelles de lotissement LTS sis à Sainte Clotilde ayant servi au relogement des sinistrés, avec l'Entreprise METAFER. Montant de la dépense : 125 349 F (CENT VINGT CINQ MILLE TROIS CENT QUARANTE NEUF FRANCS TTC).

ARRETE N° 451, en date du 16 octobre 1980, relatif à la passation d'un contrat avec M. PAYET Jean Michel pour l'exploitation du bar de la piscine du Butor. Montant de la redevance : 2 000 F/Mois (DEUX MILLE FRANCS).

ARRETE N° 468, en date du 27 octobre 1980, relatif à la passation d'un contrat de location avec Monsieur PONAPIN Emilien concernant un local communal sis 73 rue Sainte Marie. Montant : 100 F/Mois (CENT FRANCS).

ARRETE N° 471, en date du 28 octobre 1980, portant passation d'un marché avec L.T.P.O.I. pour la réalisation des travaux d'assainissement de la Place Sarda Garriga. Montant de la dépense : 223 616,12 F (DEUX CENT VINGT TROIS MILLE SIX CENT SEIZE FRANCS ET DOUZE CENTIMES).

\*

\* \* \*